

PROPOSITION SUJETS DE THESES  
CONTRATS DOCTORAUX 2021-2024

Appel ciblé

X Contrat doctoral établissement ED 537

---

**Équipe de direction**

**Directeur de thèse :** TRIQUET Éric

Professeur de muséologie, 71ème section - Sciences de l'Information et de la Communication.  
Avignon Université, chercheur au Centre Norbert Elias UMR CNRS 8562.

Directeur Agorantic FR CNRS 3621 « Culture, Patrimoines, Sociétés numériques ».

**Co-directeur éventuel :**

**Co-encadrant éventuel :**

**Informations générales**

**Titre en français :** Réécriture des récits nationaux en Afrique de l'Ouest francophone par le patrimoine culturel musical : un enjeu politique et une quête d'identité.

**Titre en anglais:** Rewriting national narratives in French-speaking West Africa through musical cultural heritage: a political issue and a quest for identity.

**Mots-clés :** patrimoine culturel immatériel ; patrimoine musical, réécriture patrimoniale ; récit ; récit national ; identité ; communication ; Afrique.

**Discipline de rattachement (principal) :** Sciences de l'information et de la communication

**Discipline de rattachement (secondaire) :** Histoire et Anthropologie

**Insertion dans un des 2 axes de l'établissement (si oui, préciser) :** Oui

« Culture, patrimoine, société numérique »

**Co tutelle :** Oui (en cours)

**Pays :** Sénégal

**Opportunités de mobilité du doctorant dans le cadre de sa thèse :**

Oui

**Pays :** Burkina, Sénégal, Togo

## **Profil attendu des candidats à auditionner :**

Formation de niveau master dans le champ de la médiation culturelle. Intérêt fort pour le patrimoine et la médiation culturelle. Connaissances en histoire politique et sur les enjeux liés aux nouveaux médias. Intérêt pour les approches interdisciplinaires.

## **Présentation détaillée du sujet**

### **Contexte**

Au lendemain des indépendances, et jusqu'à aujourd'hui, dans le cadre du processus de construction de leur identité, les États africains ont affiché leur volonté d'affirmation politique et culturelle. Dorénavant acteurs de leur destin et dépositaires de leur « souveraineté », ils sont en quête d'une identité. Ainsi, plusieurs acteurs politiques et intellectuels du continent africain souhaitent que l'Afrique réécrive son histoire et sorte, pour ce faire, de l'histoire qui lui était jusque-là mise en intrigue (Ki-Zerbo, 1980). Elle doit, par conséquent, rompre avec les récits écrits pendant la colonisation par les Européens, d'où la notion employée de réécriture.

Le concept de « réécriture » a le sens « d'écrire ou de rédiger de nouveau ». Il suppose donc, non seulement l'idée d'un « avant » et d'un passé, mais également l'idée qu'un texte premier fait l'objet d'une reprise. Il se caractérise par un nœud de tensions entre le même et l'autre, entre le déjà-là écrit et l'autre à écrire, entre la tendance à répéter et la volonté de transformer (Bessonnat, 2000). En ce sens, c'est à partir de la patrimonialisation que se joue pour une bonne part la réécriture de l'histoire et donc du passé.

Selon les mots de Jean Davallon (2015), la patrimonialisation est le processus par lequel un nouveau lien va être construit entre le présent et le passé. C'est un mode de production et de transmission impliquant à la fois des réalités matérielles ou immatérielles. Dans ce contexte, les formes de médiation qui permettent cette réécriture sont nombreuses.

Concernant le patrimoine culturel musical, il s'entend ici d'abord au sens générique, comme patrimoine immatériel, ensuite comme l'ensemble des musiques produites par des musiciens amateurs ou artistes d'une communauté ou d'un groupe et reconnues implicitement ou explicitement par les membres de cette communauté ou de ce groupe comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Car, bien que l'UNESCO ait donné une définition du patrimoine culturel immatériel, ce sont les groupes ou communautés qui reconnaissent d'abord que, tels éléments font partie de leur patrimoine. Mais il semble que près de deux tiers des éléments inscrits en 2018 sur les listes du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (PCI) de l'UNESCO présentent une composante musicale (Broclain et al., 2019).

Quant aux récits, ils sont omniprésents dans toutes les sociétés, car « essentiels à la genèse de la pensée humaine comme à son expression et sa diffusion » (Triquet, 2011 : 13). Paul Ricoeur, réfléchissant sur le récit dans son rapport à l'homme, le conçoit comme ayant le pouvoir d'agencer, de réfléchir et de conférer un sens au temps grâce aux narrations qui le travaillent, le mettent en forme et le donnent à penser (Ricoeur cité par Dubied, 2000 : 1). Dans cet ordre d'idée, le récit serait une manière de donner sens et cohérence aux événements pour ensuite se les approprier. Enfin pour Bruner, « tout indique que la manière la plus naturelle dont nous organisons nos expériences et nos connaissances prend précisément une forme narrative » (Bruner, 2002 : 151). Umberto Eco (1985) de son côté, avance que le récit ne se limite pas à la narration, mais qu'il ouvre sur un travail d'interprétation. Puissant moyen de représentation et

de mise en scène (Gellereau, 2005), le récit répond à différentes fonctions : problématisation, explication, représentation. Alors, si le récit constitue un élément indispensable à la pensée et la structuration des représentations, qu'en est-il du récit national ? Les récits nationaux (Boucheron, Delalande : 17) sont propres à chaque pays. Ils constituent la manière dont chacun d'eux se « perçoit » et se représente son histoire, son identité collective, sa mémoire, son patrimoine culturel et ses valeurs. Un récit national est souvent en ce sens une réinvention de la grandeur de l'histoire d'un pays par des faits réels ou fictionnels dans le but de nourrir le patriotisme et l'imaginaire collectif. Si ces récits soulèvent des questions, c'est parce qu'ils charrient des questions identitaires, mais aussi parce qu'ils cherchent à réécrire l'histoire, en lui donnant une tonalité plus positive, fédératrice, mobilisatrice, ou à l'opposé plus dramatique ou critique.

Ce sont ces récits qu'il s'agira de questionner dans cette thèse, en prenant comme cadre les pays de l'Afrique de l'Ouest francophone dans le contexte postcolonial. Il s'agira plus précisément d'interroger la façon dont ils sont construits, diffusés, réinterprétés et intégrés à la culture populaire via le patrimoine culturel musical.

### **Objectifs, problématiques, hypothèses :**

La spécificité du récit étant un mode d'articulation du texte au contexte (Tardy, 2003), ce projet de thèse doit porter les raisons (mythes, préjugés, défiguration, enjeux politiques, quête d'identité...) qui poussent à réécrire ces récits nationaux et sur le rôle joué par le patrimoine culturel musical dans cette réécriture, en analysant les questions communicationnelles (SIC) des histoires nationales, des textes institutionnels et des textes musicaux.

La période concernée se situe entre 1958 et 1990, soit un moment historique très important qui correspond au temps des décolonisations qui ont conduit aux indépendances, et surtout au moment où les pays africains tentent de s'ouvrir à la démocratie et au multipartisme. La réécriture des récits nationaux mobilisant plusieurs acteurs, il est nécessaire de se concentrer sur les acteurs politiques d'une part et sur les acteurs culturels et artistiques d'autre part, à travers l'exemple des musiciens.

Il s'agira précisément d'étudier ces récits, le contexte de leur production, de leurs mises en forme, de leur diffusion et de leur appropriation, c'est-à-dire la façon dont la musique comme « objet » patrimonial sert de support et de lieu d'accueil aux récits ; étant entendu que le patrimoine est l'un des éléments fondamentaux dans la quête d'identité (Le Goff, 1998).

La musique étant elle-même un récit, il faudra étudier la manière dont elle se crée et se transforme pour devenir une musique politique. Cela exige d'être attentifs aux interférences qui peuvent intervenir entre le politique et le musical, comme on peut les trouver exprimées dans le champ des musées liés à l'identité (Poulot, 2016). La musique est ainsi à penser dans ses dimensions artistique, historique, et politique, et au travers de la façon dont elle se construit pour désigner, questionner et légitimer un imaginaire collectif.

En effet, avec l'ère de l'enregistrement, s'est ouverte la perspective de créer des archives sonores, véritables dépositaires de la mémoire sonore du monde (Da Lage-Py, 2003). En Afrique de l'Ouest comme ailleurs, la musique demeure omniprésente. Il n'est pas de moment important de la vie d'un groupe, sinon d'un individu, qui ne soit accompagné de chants et de danses, soutenu ou non par des instruments (Martin, 2004). L'engagement des musiciens en Afrique à l'époque contemporaine est d'ailleurs bien connu : Franklin Boukaka, Fela Kuti, Alpha Blondy, etc. Le rôle

des musiciens-griots pendant la période des grands empires africains est également identifiable : chanter les louanges des rois, la grandeur de leurs royaumes et transmettre la mémoire de leur peuple (Eno Belinga, 1965 ; 1977). Cependant, malgré les nombreux travaux scientifiques sur l'histoire générale africaine (UNESCO, 1980), sur la musique africaine et l'émergence des scènes musicales en Afrique (Roskem, 2014), il n'existe pas à ce jour d'étude des récits nationaux en Afrique par l'approche musicale. Ainsi, une recherche doctorale sur le sujet permettrait de comprendre, à travers la définition du récit national, pourquoi les Africains cherchent, au lendemain des indépendances, à réécrire leurs propres récits nationaux. Comment sont construits ces récits ? Par qui et par quels moyens ? Avec quels objectifs ? Quelle est la place des récits musicaux dans cette réécriture ? Comment se diffusent-ils et comment les Africains se réapproprient-ils ces nouveaux récits ?

Les récits musicaux qui portent en leur sein les récits nationaux racontent des histoires pour représenter des réalités vécues ou imaginaires d'un groupe en quête d'identité. Mais surtout de tels récits embarquent des enjeux politiques, voire idéologiques. Ce projet de recherche s'attachera ainsi à comprendre dans quelle mesure ces récits peuvent être assimilés à des relais de propagande au service du politique ou à l'inverse comme des espaces de revendication, voire de remise en cause ou de contestation. Et si c'est le cas, de définir en quoi ils peuvent être encore tenus – ou non – comme composante du patrimoine culturel.

#### **Méthodes à mettre en œuvre :**

Pour traiter et mener à bien ce sujet de recherche, une approche sémio-pragmatique (Odin, 2000 ; Gellereau, 2005, p.25), historique et anthropologique est nécessaire. Elle doit permettre d'analyser et de comprendre le sens de productions des récits nationaux en fonction de leur contexte et de leurs pratiques et ainsi d'analyser le rôle du patrimoine culturel musical dans l'écriture de ces récits. La méthode de recueils de données s'inspirera donc de celle de l'anthropologie de la communication. En ce sens, les enquêtes de terrain seront nécessaires pour observer, recueillir, analyser et interpréter les données.

Il s'agira de conduire des entretiens directifs et semi-directifs pour interroger les différents acteurs : responsables de la culture, responsables politiques, associations culturelles, archivistes et documentalistes, artistes musiciens et les populations elles-mêmes. Cette enquête sera construite en tenant compte des contraintes et des opportunités qui se présenteront. Il sera question d'analyser différents textes et discours alimentant le récit national et d'appréhender chaque étape de leur inscription au sein du patrimoine culturel musical. Le doctorant aura ici à charge de mettre au jour les opérations de réécritures qui sont en jeu, en particulier les diverses reformulations, déplacements d'enjeux et autres repositionnements de points de vue à l'origine de nouvelles mises en intrigue, au sens défini plus haut.

Le terrain géographique est l'Afrique de l'Ouest francophone et concernera notamment trois anciennes colonies françaises : Burkina Faso, Sénégal et Togo. Le choix de ces trois pays se justifie entre autres par leur héritage commun qu'est la colonisation française, leur richesse culturelle et surtout la disponibilité de sources et d'archives sonores.

Ce projet, dont l'originalité émerge également d'une démarche pluridisciplinaire, sera ainsi nourri par des réflexions et des méthodes empruntées à différentes disciplines traitant des questions de patrimonialisation, de médiation culturelle, d'identité et de récit.

Il prendra appui sur plusieurs types de sources :

- Textes institutionnels
- Chansons révolutionnaires des partis uniques
- Corpus de musique politique contemporains
- Succès musicaux marquants
- Hymnes
- Textes musicaux de chorales étudiantes
- Archives sonores (musiques, discours commémoratifs, etc.)
- Les instruments utilisés

**Résultats attendus :**

Les résultats attendus de ce projet sont entre autres :

- Contribuer à la connaissance de la façon dont le patrimoine culturel et immatériel (musique) accueille la réécriture des récits nationaux en Afrique de l'Ouest francophone.
- Comprendre la dimension politique de la patrimonialisation en Afrique.  
Éclairer les liens qui peuvent exister entre les politiques et les musiciens dans la construction des mémoires nationales.  
Comprendre la façon de dire le politique en musique dans les États postcoloniaux.
- Interroger ce que la musique fait au patrimoine culturel immatériel en raison des caractéristiques qui lui seraient propres, définir son rôle particulier.

**Retombées pour Avignon Université :**

Le présent sujet de thèse s'inscrit pleinement dans l'axe identitaire de l'université d'Avignon "Culture, patrimoines et sociétés numériques" et de l'École Doctorale 537 « Culture et Patrimoines ».

Ce travail doctorat constituera une contribution à la réflexion sur les nouvelles formes de partage de connaissance et d'accès à la culture et aux patrimoines, ainsi que sur les nouvelles modalités d'écriture du patrimoine culturel immatériel.

Il favorisera le développement de l'interdisciplinarité, et donc du rayonnement de l'université, dans le cadre de relations suivies, au sein du Centre Norbert Elias, avec des chercheurs en anthropologie et spécialistes de l'Afrique.

Il permettra aussi d'envisager des possibilités de valorisation, de développement de nouvelles formes d'archivage mais aussi d'écriture dans le cadre de diverses rencontres, micro-festivals, documentaires qui pourront l'accompagner, via la Fabrique des écritures (CNE), et pourra s'insérer dans les activités futures de la Villa créative (Avignon Université).

Enfin la mise en place de cette thèse permettra de développer les soubassements de nouvelles coopérations internationales dans le domaine patrimonial, notamment avec des pays l'Afrique de l'Ouest francophone.

**Références bibliographiques :**

ADAM, J.-M. (1984). *Récit*. Paris, Nathan.

ADAM, J.-M. (1992). *Les textes : types et prototypes : récit, description, argumentation, explication, dialogue*, Éd. Nathan.

AFFERGAN, F. *et al.*, (2003). *Figures de l'humain : les représentations en anthropologie*, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales.

AMOUGOU, É. (dir) (2004). *La question patrimoniale*, Paris, Éd. L'Harmattan.

AMSELLE, J.-P. (2010). *Vers un multiculturalisme français*, Éd. Flammarion.

AMSELLE, J.-P. (2005). *L'art de la friche*, Éd. Flammarion.

ANDERSON, B. (2002). *L'imaginaire national*, Éd. La Découverte.

BESSONNAT, D. (2000). « Deux ou trois choses que je sais de la réécriture » In *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°105-106, p. 5-22.

BOUCHERON, P et DELALANDE, N. (2017). « Récit national et histoire mondiale. Comment écrire l'histoire de France au XXI<sup>e</sup> siècle », *Histoire@Politique*, n° 31, [en ligne, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)]

BILÉ, D. (2001). « Il faut réveiller l'Afrique », *Politis*, 26.

BRUNER, J. (2002). *Pourquoi nous racontons-nous des histoires ?* Paris, Retz.

BUCH, E., DONIN N., FENEYROU L. (2013). *Du politique en analyse musicale*, Éd. Vrin.

CAMBRIOSO, M. (1994). *Un exemple de récit : « L'Histoire de Charles XII » de Voltaire*, Université de Lausanne, Section de Langue et littérature françaises modernes.

CASSIN, C. WOZNY, D. (2014). *Les intraduisibles du patrimoine en Afrique subsaharienne*. Éd. Demopolis.

CLIFFORD, J. (1997). *Routes. Travel And Translation In The Late Twentieth Century*, Harvard University Press.

DA LAGE-PY, É. (2003). « Les collections de disques de musiques du monde entre patrimonialisation et marchandisation », *Culture et musées*, 1, Actes Sud.

DAVALLON, J. (dir.) (2003). *Nouveaux regards sur le patrimoine*, Cultures et musées, Université d'Avignon, 1.

DAVALLON, J. (2006). *Le don du patrimoine : une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Hermès science publications.

DAVALLON, J. (2015). « Mémoire et patrimoine : pour une approche des régimes de patrimonialisation » in *Mémoire et nouveaux patrimoines* [En ligne].

DE CERTEAU, M. (1990). *L'invention du quotidien*, Éd. Gallimard.

DELUERMOZ, Q. & SINGARAVÉLOU, P. (2016). *Pour une histoire des possibles*, Seuil.

DESCAMPS, F. (2019). *Archiver la mémoire. De l'histoire orale au patrimoine immatériel*. Éd. EHESS.

- DUBIED, A. (2000). « Une définition du récit médiatique d'après Paul Ricoeur. Préambule à une définition du récit médiatique », *Communication* [En ligne], 19/2 /2000.
- ECO, U. (1985/1979). *Lector in fabula*, Éd. Grasset & Fasquelle.
- ENO BELINGA, M.-S. (1965). *Littérature et musique populaire en Afrique noire*, Éd. Cujas.
- FERRANDO, J. (2020). « Comprendre le geste musical patrimonial dans un environnement numérique : le projet IMAPI », Éditions universitaires d'Avignon.
- FLON, É. (2012). *Les mises en scène du patrimoine : savoir, fiction et médiation*, Éd. Lavoisier.
- FOURNIER, L. S...al(dir.) (2012). *Patrimoine et désirs d'identité*, Éd. L'Harmattan.
- GELLEREAU, M. (2012). « Le récit de témoignage sur les usages comme reconstruction du sens des objet », in E. Triquet (dir.), *Le récit de médiation des sciences et des techniques*, Culture et musées, n° 18, Actes Sud.
- GELLEREAU, M. (2007). *Approche des questions culturelles en sciences de l'information et de la communication*, Éd. des Presses de l'université Charles-de-Gaulle.
- GELLEREAU, M. (2005). *Les mises en scène de la visite guidée. Communication et médiation*, Éd. L'Harmattan.
- KI-ZERBO, J. (1980). *Histoire générale de l'Afrique*, t.1 Méthodologie et préhistoire africaine, UNESCO.
- KONARÉ A-O. (1991). *Quels musées pour l'Afrique ?* patrimoine en devenir, Actes des rencontres Bénin, Ghana, Togo, 18-23 novembre 1991, ICOM.
- KONATÉ, Y. (2002). « Génération zouglou », *Cahiers d'études africaines*, 168, p.777-796.
- KWABENA NKETIA, J.H. (1986). *The Music of Africa*, Éd. Victor Gollancz.
- LE GOFF, J. (prés) (1998). *Patrimoine et passions identitaires*, Éd. Fayard/éditions du patrimoine.
- L'ESTOILE DE, B. (2007). *Le goût des autres. De l'exposition coloniale aux arts premiers*, Éd. Flammarion.
- MARION, P. (1999). « Communication et récit : échos d'une relation tumultueuse », *Recherches en communication*, 11, Université catholique de Louvain, Département communication.
- MARTIN, D-C. (2002). « Les musiques du monde, imaginaires contradictoires de la globalisation », *Sur la piste des OPNI (Objets politiques non identifiés)*, Éd. Karthala.
- (2004). « Les musiques en Afrique, révélateurs sociaux », *Revue Projet*.
- POULOT, D. (dir.) (2016). *Le musée et le politique*, Culture et musées, 28, Université d'Avignon /Actes Sud, pp.13-30.
- RICOEUR, P. (1980). « Pour une théorie du discours narratif », dans *La narrativité*. Éd. du CNRS.
- RICOEUR, P. (1983). *Temps et récit I : L'intrigue et le récit historique*, Éd. Seuil.
- RICOEUR P. (1988). « L'identité narrative » dans *la narration. Quand le récit devient communication*, Labor et Fides.
- RICOEUR, P. (2000). *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Éd. du Seuil.

- ROSKEM, J-P.K. (2014). *L'émergence d'une scène musicale à N'Djaména : identification des acteurs et des territoires*. Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication. Université d'Avignon.
- SAAIDIA, O., ZERBINI, L. (dir.) (2009). *La construction du discours colonial. L'empire français aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Éd. Karthala.
- SAUVÉ, J-P. (2007). *La culture des griots face à la modernisation : représentations de l'évolution de leur musique et de leur rôle social à Saint-Louis du Sénégal* (mémoire).
- SCHAEFFER, J. (2005). « Quelles vérités pour quelles fictions ? », *L'homme*, n°175-176, p.19-36.
- TARDY, C. (2003). « L'entremise du récit du chercheur : une manière d'aborder le rôle des discours et des médias dans la patrimonialisation », *Culture et musées*, 1, Actes Sud.
- TARDY, C. (dir.) (2009). *L'écriture du patrimoine*, Culture et musées, 14, Université d'Avignon /Actes Sud.
- TRIQUET, É. (2012). « Introduction ». La médiation des sciences et des techniques par le récit, *Culture et musées* 18, Université d'Avignon et Actes Sud, pp. 13-22.
- VAMBE, M-T. « Popular songs and social realities in post-independance Zimbabwe », *African Studies Review*, 43 (2), pp. 73-86.
- WITTGENSTEIN, L. (1961). *Tractatus logico-philosophicus*, suivi de *Investigations philosophiques*, Éd. Gallimard.